



SITE INSCRIT  
au titre de l'article L 341-1  
du code de l'environnement



Champ de foire et route  
avec triple rangée d'arbres,  
à Écouché

Décision : Arrêté ministériel  
Date : 04/01/1943  
Code : 61073

-  Emprise du site
-  Limite communale
-  Limite de division cadastrale
-  Limite de parcelle
-  Bâtiment

Sources :  
IGN BD Parcellaire 2014  
IGN Fond Raster (WMS)  
DREAL-NORMANDIE  
Production:  
Le 19/09/2019 - DREAL-NORMANDIE

0 10 20 m



Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement  
NORMANDIE